



# Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 4, rue des Peupliers 75013 – PARIS  
Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS

E-mail : [SNPTRI@orange.fr](mailto:SNPTRI@orange.fr)

Site : <http://pagesperso-orange.fr/sn.ptte>

PARIS, le 25 MARS 2009

## **L'Ingénierie Publique A l'heure du Développement Durable**

La fédération CGT Equipement /Environnement a organisé les 11 et 12 mars 2009 des journées d'étude sur l'ingénierie publique à l'heure du développement durable.

Une trentaine de militants provenant de différents services : DDE, DDEA, CETE-LABO, PARC, IGN, Administration Centrale, dont quelques contrôleurs ont participé à celles-ci, pour faire un état des lieux de l'IP dans les services, réfléchir aux pistes d'évolutions possible dans le cadre du développement durable et impulser dans les services une démarche syndicale à la fois de résistance à la casse et de reconquête de missions à partir des besoins des populations, des élus locaux et des personnels pour servir l'intérêt général en prenant en compte le développement durable.

### **1- Etat des lieux :**

L'Etat a annoncé l'abandon de l'Ingénierie Publique concurrentielle d'ici 2011, avec des plans d'accompagnement et de redéploiement des personnels, ainsi que des incitations aux départs aussi bien vers les collectivités locales que vers le privé. Il s'agit là d'un véritable plan social qui va concerner plus de 3300 agents du MEEDDAT.

Les témoignages des collègues des DDEA ont démontré la désespérance des personnels, le délabrement des services ainsi que l'absence de perspectives d'avenir y compris en matière de développement durable. Certains services ont initié le conseil gratuit aux collectivités, dans le domaine de l'accessibilité.

Certains militants ont dénoncé une volonté d'externalisation de la part des services y compris en matière de prévention des risques, gestion de l'eau...etc...

Concernant l'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) ; il y a une volonté des services d'abandonner cette mission dans le domaine routier qui intéresse le plus les collectivités locales.

## **2- Le plan social :**

Le MEEDDAT et le MAP (Agriculture) vont mettre rapidement en place des Plans de Redéploiement Régionaux (PRIR) des personnels affectés sur les missions d'ingénierie publique concurrentielle.

Ces dispositifs doivent être mis en place d'ici l'été 2009 par les directeurs régionaux (DREAL), aidés par les Centres de Valorisation des Ressources Humaines (C.V.R.H. : émanations des CIFP et cellules GUEPHART) dont le but est de recaser les agents dans les collectivités, ou le privé, avec une gestion managériale de type patronal. Face à cette liquidation organisée avec la complicité bienveillante de certains chefs de service, grands serviteurs de l'Etat ; comment opposer à ce plan un réel projet et des alternatives concrètes aux salariés ?

## **3- L'Ingénierie publique à l'heure du développement durable :**

Tout le monde s'accorde à considérer que le développement durable constitue un enjeu de société incontournable dans notre vie quotidienne et qu'il doit préserver les générations futures. Cette exigence doit être prise en compte par l'Etat en tant que garant de l'intérêt général ; ce qui est tout à fait contradictoire avec les lois du marché et la libre administration des collectivités.

L'ingénierie du MEEDDAT et des collectivités représente un potentiel important qui doit être préservé et développé pour répondre à l'intérêt général dans le domaine de l'eau, du logement, de la sécurité routière, des risques naturels et technologiques, des mises aux normes des bâtiments pour les rendre durables, du traitement des déchets, de l'amélioration des réseaux et infrastructures avec une complémentarité des modes de transport.

Les militants ont dénoncé le décalage entre le Grenelle de l'Environnement et ce qui en est fait au sein du MEEDDAT ; plus soucieux de faire des coups médiatiques que de prendre des mesures concrètes. Les initiatives qui se prennent dans les services sont plus individuelles que portées par le ministère. Le développement durable à travers ses 3 axes : le social, l'environnement, la satisfaction des besoins des populations sans compromettre celle des générations futures, s'oppose donc à toutes les politiques publiques menées actuellement qui organisent le déménagement des territoires et la marchandisation des missions publiques pour mettre en place des monopoles privés dont l'objectif est de faire des profits et non de servir l'intérêt général.

## **4- Besoins en effectifs, compétences, formations ....**

Aujourd'hui les plans de formation sont très insuffisants en matière de développement durable, de maintien et développement des compétences techniques. Il y a nécessité de répartir des besoins des collectivités et de l'Etat pour qualifier les personnels en matière d'aménagement du territoire, de protection des biens et des personnes, d'amélioration des locaux administratifs d'économie d'énergie, de production de logements sociaux, de transports collectifs et de mobilité, de protection de l'environnement et des ressources naturelles ....

## **5- Propositions, démarches revendicatives des personnels, actions dans les services et sur les territoires :**

En tant que militants, nous ne pouvons pas céder à la résignation, abandonner cette mission d'intérêt général, et nous avons le devoir d'organiser la réflexion et le débat avec les personnels dans chaque service pour rechercher des pistes d'actions coordonnées au plan régional.

L'urgence serait de mettre en échec les PRIR (Plans de Redéploiement Régionaux) et d'imposer un véritable état des lieux et un recueil des besoins dans le domaine de l'ingénierie, d'aménagement du territoire équilibré et solidaire aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Les chargés de développement local ou animateurs territoriaux pourraient être porteurs de cette démarche auprès des collectivités, et des rencontres pourraient être organisées avec les associations d'élus (maires, conseillers généraux, présidents de communautés de communes). A partir des besoins recensés, découleraient les besoins en formation et en recrutements.

Il s'agit pour la CGT de donner aux agents des perspectives d'avenir durable partant du développement de leurs missions pour reconquérir le service public garant de l'intérêt général.

La fédération CGT Equipement/Environnement va produire un document d'information de 4 pages à destination des services pour faciliter le débat avec les personnels et aller à la rencontre des élus.

Par ailleurs, la fédération va demander à l'administration de se positionner clairement sur les missions lors d'un prochain Comité Technique Paritaire Ministériel.

Des rencontres avec les fédérations des services publics, de l'industrie, les syndicats de l'agriculture, de l'environnement seront organisées pour tisser les convergences revendications et d'actions.

Des réunions fédérales à l'échelon régional seront organisées pour démultiplier la démarche et la finalité de ces deux journées d'étude.

Le congrès fédéral d'octobre 2009 constituera également un temps fort de débat sur la reconquête des missions.

Christian MAHUT